

tué par le gouverneur général, en Conseil. Il est chargé de recevoir les fonds provenant du "Cess" et d'en disposer. Il se compose de vingt membres, dont trois nommés sur la proposition de la Chambre de Commerce du Bengale et sept sur la proposition de l'"Indian Tea Association", de Calcutta.

Les perceptions seront versées mensuellement entre les mains du Comité, déduction faite des frais de perception.

Le Comité disposera des fonds du "Cess" de la manière qui lui paraîtra le plus convenable à augmenter les ventes à l'étranger et la consommation dans le pays.

Les dépenses seront vérifiées par des inspecteurs nommés par le Gouvernement.

Le Gouverneur général, en Conseil, a le pouvoir de prendre telles décisions qui seront rendues nécessaires par l'application de la présente loi.

Le système du "Tea Cess," s'est heurté, dès qu'il a été question de l'adopter, à une très vive opposition de la part de l'élément indigène de la population. Les organes de la presse native ont fait valoir — avec quelque raison, du reste — que les profits réalisés par une consommation plus grande dans l'Inde n'iront qu'aux Européens. Cette consommation est, en effet, actuellement insignifiante; elle s'élève à 300,000 livres tout au plus annuellement, représentant une valeur de 150,000 roupies environ. L'Hindou ne boit pas de thé; seuls, les Européens, les domestiques d'Européens et quelques hauts personnages natifs en consomment. Quand le but poursuivi par le "Tea Cess", disent les indigènes, aura été atteint, c'est-à-dire lorsqu'on sera arrivé à écouler dans l'Inde même le surplus d'une production trop abondante, ce sera une somme d'environ 10 millions de roupies qui "passera des poches" du peuple dans celles des planteurs et des marchands de thé anglais, c'est-à-dire qui sortira du pays. Le raisonnement ne manque pas de logi-

que. Nous avons dit plus haut que les capitaux engagés aux Indes, dans l'industrie et le commerce du thé, s'élevaient à 158 millions de roupies. Sur cette somme, 20 millions de roupies sont représentés par des Compagnies enregistrées dans l'Inde, et 138 millions par celles qui le sont à Londres. Ainsi, 88 0/0 des capitaux engagés appartiennent à des actionnaires de Compagnies ayant leur siège social à Londres. Une réponse excellente à ces arguments a été donnée, dans le discours prononcé dernièrement par le vice-roi au banquet organisé par la Chambre de Commerce du Bengale.

"Pourquoi, a-t-il dit, les capitaux en œuvre dans ce pays sont-ils presque tous anglais? Notre vœu le plus cher serait de voir les capitaux indigènes s'attaquer, eux aussi, aux grandes entreprises". De son côté, la presse gouvernementale a fait observer non sans justesse que le peuple indien aurait mauvaise grâce à s'opposer au développement d'une industrie qui fait vivre plusieurs centaines de mille d'indigènes.

Il est difficile de préjuger dès maintenant des résultats que produira le "Tea Cess" en ce qui concerne la consommation de l'Inde. Les efforts tentés à cet égard, jusqu'ici, par l'"Indian Tea Association", pour répandre dans le pays le goût du thé donnent beaucoup d'espoir aux producteurs; des paquets de thé au prix de 1 pice ont été mis en vente, dans toutes les localités de l'Inde et dans toutes les gares de chemin de fer; plus de 300,000 paquets avaient déjà été écoulés au 31 décembre 1901.

Mais le but principal du "Tea Cess" est de pousser les ventes dans les pays étrangers; les efforts seront d'abord dirigés vers l'Amérique; on doit s'attendre à voir l'Inde brillamment représentée à la future exposition internationale de Saint-Louis, en 1904; le thé y figurera en tête des produits exposés par ce pays. D'ailleurs, il est probable que l'industrie du thé de l'Inde sera représentée à l'exposi-

tion qui se tiendra prochainement au Cap; ce thé trouverait un débouché important au Transvaal, où celui qu'on y consomme est de qualité inférieure et vendu 4 shillings la livre. Les ventes vont être poussées également en Russie, en Australie, au Canada, dans l'Asie centrale, partout enfin où le thé constitue une boisson courante et journalière et les planteurs et commerçants de l'Inde ont le ferme espoir de voir ainsi finir la crise qui pèse si sévèrement sur eux.

CE QUE NOUS MANGEONS.

Un de ces calculateurs qui ne reculent ni devant la fatigue ni devant la bizarrerie, à la suite des travaux statistiques compliqués, est arrivé à cette conclusion: un homme, parvenu à l'âge de soixante-dix ans, a absorbé, depuis sa naissance, plus de vingt wagons de nourriture. Tout un train entier!

Le wagon a quatre tonnes, cela fait 80,000 kilos, ce qui donne, pour un total de 25,500 jours d'existence, une consommation moyenne d'environ 3 kilos 200 grammes par jour.

Cette consommation quotidienne est, on le conçoit, variable. Elle est estimée à environ 2 kilos et demi pendant l'enfance et la vieillesse pour atteindre 3 kilos 500 ou 4 kilos pendant l'âge mûr.

Ces chiffres ne sont pas exagérés, car les statistiques médicales constatent que la nourriture solide et liquide des marins, des soldats, des ouvriers dépasse en moyenne quatre kilos et demi.

Et on ne parle pas ici des gens qui montrent quelque appétit. Il n'est question que des mangeurs ordinaires.

Dans la préparation d'une annonce, le sens commun a infiniment plus de valeur que la phraseologie la plus brillante.

La qualité de la matière à lire dans une petite annonce a plus de valeur qu'un grand espace rempli de banalités.

1904

Nous prions nos Clients et Amis d
vouloir bien agréer nos Souhaits de

Bonheur et de Prospérité

A L'OCCASION DE LA

Nouvelle Année.

Hudon & Orsali,

Epicerie, Vins et Liqueurs en Gros.
278, rue St-Paul, Montreal.

NOS BUREAUX ET ENTREPOTS SERONT FERMES LE 2 JANVIER.